

Logements sociaux : hier, aujourd'hui, demain

BESOINS PLUS GRANDS QUE LES POSSIBILITÉS

Dans notre société actuelle, le logement est reconnu comme un droit essentiel. Fort de cela, dans quelle mesure alors et envers qui la société est-elle redevable? En premier lieu, elle se doit de répondre aux besoins fondamentaux des gens à revenu modeste dont le coût du loyer prend plus de la moitié de leur gain mensuel. À Sherbrooke, il existe un parc de logements sociaux. Cependant, la demande est grande et ne peut satisfaire aux besoins présents. L'avenir reste incertain pour plusieurs et sa problématique demeure entière face aux coupures gouvernementales passées et à venir.

Qu'est-ce que le logement social? C'est un droit social. Mais, on peut généralement dire qu'ici les gouvernements ne jurent que par l'entreprise privée pour résoudre les problèmes de logement de la population. Sur le plan du logement social, ceux-ci ont, en fait, privilégié une forme semi-privée, c'est-à-dire l'habitation à loyer modique soit, le

économique, le gouvernement fédéral réduit les transferts aux provinces en ce qui concerne les logements sociaux et malgré le fait qu'au Québec la pauvreté touche un ménage sur trois. La charge est donc sur le dos des provinces et villes. En ce moment, la politique du gouvernement fédéral ne permet pas d'attendre beaucoup. Mais

dre aux besoins dans le domaine des logements sociaux. »

À Sherbrooke, le principal acteur pour le logement social est l'Office municipal d'habitation (OMHS) qui assure la gestion d'environ 1 200 logements sociaux. Il s'agit des programmes d'Habitation à Loyer Modique (HLM) et du Supplément au loyer, lequel est appliqué de manière insuffisante.

« Chaque année, l'OMHS dispose en moyenne de 250 logements mais reçoit 700 cent demandes. Cependant, ce n'est pas possible de toutes les satisfaire. Mais en général, pour les familles avec des enfants, nous pouvons y répondre à l'intérieur d'un an », dit Brigitte Blais, chef du Service à la clientèle de l'Office.

Les coopératives d'habitation font partie du logement social. À ce propos, il faut mentionner que les membres des coopératives ont une subvention semblable aux gens qui vivent dans les HLM. Comment trouve-t-on la réforme de l'aide gouvernementale en habitation dans ce milieu? Jacques Côté, directeur général de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est répond : « Beaucoup de membres de la coopérative vivent de la sécurité du revenu, et les coupures ont été fortement

Programme de supplément au loyer et la propriété coopérative. Pourtant, ces derniers ne permettent pas une concurrence réelle avec l'entreprise privée, qui contrôle 90 % des logements et qui n'a jamais pu ou n'a pas voulu répondre au besoin en habitation des locataires à faible revenu. *Qui manie le miel s'en lèche les doigts...*

De son côté, le gouvernement fédéral a orienté, durant des années, son action vers la promotion du droit à l'habitation. Mais, avec le retour du libéralisme

tout espoir n'est pas perdu. En effet, en octobre 1997, Rémy Trudel, Ministre responsable de l'habitation, lançait le Fonds québécois d'habitation communautaire & Accès Logis (43 millions \$) pour 1 325 logements).

Intervenants du milieu

« Présentement, à Sherbrooke, les possibilités répondent pour 25 % des besoins totaux, accentue Bernard Tanguay, conseiller municipal. Je ne crois pas que le gouvernement veuille agir rapidement pour répon-

- SOMMAIRE -

- Être vu ou reconnu à la Ville..... P. 2
- Pour une alternative politique..... P. 3
- Le Féminisme : une fierté..... P. 4
- Parole aux jeunes..... P. 13
- Libre-échange versus politique sociale..... P. 14
- Paul Martin, vous connaissez?..... P. 16

- - SUPPLÉMENT INTERNATIONAL - -

- La coupe du monde..... P. 5
- Dioila au Mali : autosuffisance..... P. 6
- Colombie : règne de la violence..... P. 7
- Rwanda : hier et aujourd'hui..... P. 8
- La nouvelle Allemagne..... P. 9
- Étudiants québécois à l'étranger..... P. 10
- La bourse ou la vie?..... P. 11
- En Estrie : faire le tour du monde..... P. 12

ressenties. Tout le monde a perdu et les gens sont plus pauvres que voilà deux ans.»

Et l'avenir...

À cause d'une insuffisance dans le domaine du logement social, l'Association des locataires de Sherbrooke s'est beaucoup impliquée depuis quelques années. N'oublions pas que notre ville est quatrième sur la liste des villes les plus pauvres au Canada. « Nous avons besoin de combler le manque de quatre mille logements sociaux à Sherbrooke. Aussi, pendant les trois dernières années, nous avons reçu le plus grand nombre de demandes de gens sans travail et de gens âgés. Il faut dire, clairement, qu'il n'y a pas de vision globale pour un changement et pour une répartition plus juste de la richesse », dit Normand Couture, un permanent.

L'allocation-logement (unifiée) est un nouveau programme du gouvernement

du Québec qui touche l'amélioration des conditions d'habitation. Est-il si nouveau? Sûrement, puisque c'est littéralement la répartition de la pauvreté parmi les pauvres (30 % de leur revenus vont au logement) et, que sans autres mesures sociales, ce programme ne peut pas apporter une aide raisonnable. Donc, nous les attendons (ces mesures), sauf que le gouvernement projette la saisie des chèques des personnes assistées sociales, jugées mauvais payeurs en logement. C'est un geste antisocial. Où est la justice pour celui qui est en retard, soit à cause de médicaments qu'il doit payer ou autres dépenses semblables? À quand le projet de loi qui dira : « Il n'y a plus de personnes pauvres. » Alors, est-ce le temps de mettre la hache dans les programmes sociaux?

Miodrag Tasovac



Vaste complexe de HLM dans le quartier Ouest

Source : Miodrag Tasovac

-- ÉDITORIAL --

Politique d'action communautaire de Sherbrooke

On ne se reconnaît plus...

Dans la vague de la régionalisation/localisation, les villes doivent de plus en plus s'impliquer dans le milieu communautaire. C'est ce qu'en a décidé la Ville de Sherbrooke. Par contre, on peut se questionner sur cette démarche, car la Ville ne semble pas s'orienter vers une action concertée en matière de politique d'action communautaire.

Pour rendre plus efficace son implication dans son milieu, la Ville a proposé au printemps dernier de reconnaître les activités de certains organismes sherbrookoïses comme complémentaires à celles de la Ville et aussi d'accréditer quelques-uns d'entre eux afin de les soutenir financièrement dans leurs réalisations. Pour être accrédité, un organisme devait répondre à 3 critères : 1) oeuvrer dans un champ d'activité municipale (aménagement du territoire, environnement, habitation, loisir, sécurité et transport), 2) améliorer la qualité de vie de la collectivité et 3) agir auprès d'une des clientèles jugées prioritaires par la Ville (famille, enfants, adolescents, aînés, personnes immigrantes et personnes handicapées).

Parmi les 31 organismes qui ont fait une demande de reconnaissance et d'accréditation, 13 n'ont pas été reconnus. Plusieurs d'entre eux auraient dû l'être en raison de leur mandat et des critères dévolus par la Ville. Deux cas particuliers démontrent cette incohérence : le Regroupement des usagers du transport adapté du Sherbrooke métropolitain (RUTASM) et l'Association des locataires de Sherbrooke. Tous deux oeuvrent dans un champ d'activité municipale : le RUTASM dans le transport et l'Association des locataires dans l'habitation. De plus, les deux groupes contribuent à améliorer la qualité de vie collective par leur lutte à l'appauvrissement et leur mandat d'éducation populaire. Finalement, les deux organismes travaillent également auprès de clientèles prioritaires : le RUTASM avec les personnes handicapées et l'Association des locataires surtout avec la famille et les jeunes.

Et les groupes de défense de droits dans tout cela...

Pourquoi la candidature de ces deux groupes n'a-t-elle pas été retenue alors qu'ils répondent adéquatement aux critères de la politique communautaire de la Ville? L'hypothèse suivante pourrait expliquer ce refus : à l'examen de la liste des organismes non reconnus, on remarque que la plupart de ces groupes font de la défense de droits, c'est-à-dire que leur intervention vise non seulement à soulager les problèmes mais aussi à dénoncer la cause de ces mêmes problèmes. C'est pourquoi, à l'occasion, ces organismes critiquent le système en place et remettent en question les actions de la Ville. Faire bouger les choses, changer pour le mieux le visage de sa ville, demeure pour ceux-ci une manière légitime d'améliorer le sort de ses citoyens.

Il est inquiétant de constater que la Ville semble écarter de son projet d'action communautaire ces organismes qui font de la défense de droits. Voudrait-elle se donner bonne conscience quant au climat social sans subir d'évaluation critique? Sans remise en question des principaux intervenants communautaires, il y a peu de chances qu'un changement social s'amorce à Sherbrooke...

L'équipe de rédaction

POLITIQUE D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE SHERBROOKE :



« Je les entends dire à tous les jours : on veut votre bien... pis on va l'avoir... » en parlant du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Richard Desjardins

ARGENT CACHÉ, ARGENT BLANCHI

J'espère ne pas être le seul à changer de chaîne de télévision quand débute la publicité du gouvernement du Québec, nous demandant d'être de bons citoyens et de ne pas encourager le travail « en dessous de la table », sous prétexte que cela nuira à l'avenir de nos enfants.

Publicité sur les abris fiscaux

Personnellement, je remplacerais cette publicité sans aucune hésitation par une pub sur les abris fiscaux. En effet, sans être un expert en finances, je suis persuadé que le petit 10 \$ (non déclaré) donné une fois par semaine au petit gars du

voisin pour couper le gazon, coûte moins cher à l'état que la BMW d'un autre voisin passée sur son rapport d'impôt.

L'argent qui donne le pouvoir...

Le problème, c'est que ceux qui possèdent l'argent au pays contrôlent également le pouvoir et « ne se tirent pas dans le pied » en mettant en place des plafonds aux abris fiscaux. Peut-on vraiment en mettre?

Le gouvernement ne cesse de nous répéter : « Le travail au noir, c'est illégal. »

À cela, voici ma réplique :

« Vos abris fiscaux, c'est de l'argent blanchi ».

Cette lettre n'est pas un encouragement au travail au noir. Il s'agit plutôt d'un appel à un éveil collectif et à la critique de nos élus. Ces derniers ont depuis quelques années (?...), la mauvaise habitude de jouer à l'autruche et, par conséquent, de toujours prendre l'argent, c'est-à-dire là où il se trouve. Et, ironiquement, ces mêmes élus dépensent maintenant pour une publicité dont tout le monde se fout de toute façon!

Jean-Yves Lévesque

Étudiant en technique de travail social

Journal communautaire
bimestriel



187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4
Tél. : 821-2270

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Équipe de rédaction

Carole Archambault
Marie Bilodeau
Julie Boudreau
Yves Couturier
Dominique Desautels
Normand Gilbert
Yves Olivier
Miodrag Tasovac
Information
Louise Daigle
Normand Gilbert
Mise en page
Louise Daigle
Ève Morin
Correction
Hélène Blanchard

Caricature

Jonathan Ferland
Collaboration
Paulette Alberts
Alexandre Badibanga
Corinne Baker
Luce Cardinal
Marie-Pier Charland
Alexa Conradi
Francine Couture
Josée Garceau
Sandy Grenier
Jean-Yves Lévesque
Étienne Ménard
Annick Métivier
Solange Nkulitiyinka
Me Micheline P'ante

Denis Poudrier Marie Salvail
Annie Royer Mohamed Soulami

Éditeur : La Voix Ferrée inc.

Impression : The Record

Distribution :

Distribution publicitaires Estire

Poste Publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 1er trimestre 1998

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite dé-

limité par les rues Queen au nord,

Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest

et par la rivière St-François pour l'est.

L'Écollectif : une école primaire innovatrice

L'Écollectif est une école de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) qui accueille environ 100 élèves du niveau primaire en provenance de l'ensemble de son territoire. Créée en 1984, cette école se distingue par son projet éducatif, sa pédagogie, son type d'organisation ainsi que son fonctionnement.

Le projet éducatif de l'Écollectif repose sur un choix de valeurs où l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie est central. Le développement, entre autres, du sens critique, de l'esprit communautaire, du souci du travail bien fait, du sens démocratique, du respect de soi et d'autrui et du sens moral, est également intégral à ce projet. Cet enseignement individualisé aide l'enfant à garder et à développer son goût d'apprendre. De plus, il permet à celui-ci d'exercer ses talents à travers la valorisation de ses succès et l'expérience de la réussite.

à partir d'activités individuelles ou collectives, reliées à des thèmes choisis par les enfants et les enseignantes et enseignants. Ainsi, une évaluation suivie permet, à l'élève, de suivre

générale. Ce conseil coordonne les activités de différents comités : pédagogie, financement, adhésion, communication et technique. Ces comités, soutenus principalement par les pa-



Source : Écollectif

À l'Écollectif, les coeurs chantent en chœur

les étapes de son développement: à l'enseignante ou l'enseignant, de personnaliser son enseignement; aux parents, d'avoir une idée précise du cheminement de leur enfant. L'Écollectif est gérée par un conseil d'orientation élu en assemblée

rents, s'activent dans un climat propice à l'échange et à l'entraide. C'est ce qui permet aux enfants, aux parents, aux enseignantes et enseignants d'assumer conjointement et globalement les aspects relatifs à la vie de l'école.

Une journée à l'Écollectif

Dès son arrivée, l'enseignante ou l'enseignant demande aux enfants de penser à un thème qui pourrait servir à structurer le travail pour les prochaines semaines. Puis, un vote est pris afin d'en choisir un parmi ceux énumérés. Par la suite, l'enseignante ou l'enseignant suggère à chacun de développer ce thème en produisant seul ou en groupe un recueil sur celui-ci et ce, selon ses capacités.

L'enfant travaille à l'invention de son histoire ainsi qu'à la recherche de son contenu, (ex.: à quelle époque vivaient les dinosaures?) S'en suivent alors la rédaction du texte, la production de dessins et la mise en page du livre et la lecture de son histoire, soit devant sa classe ou devant les autres classes de l'école. L'apprentissage du français, des mathématiques, de la géographie, etc. n'est donc pas divisé en matière distincte, mais, au contraire, intégré du début à la

fin du projet. Le rôle de l'enseignante ou enseignant est de supporter l'enfant dans la structuration de son travail, de l'encourager à pousser plus loin, de montrer des règles de grammaire, etc.

Souvent, les enfants font un retour sur leur journée en exprimant leur appréciation par un exercice de communication. Ce dernier donne, aux enfants et à l'enseignante ou enseignant, l'occasion de se féliciter mutuellement, d'offrir et d'accepter les critiques, de rendre les enfants plus responsables et, enfin, de créer un sentiment d'appartenance à la classe. Vivre en démocratie comporte nécessairement des droits et des obligations. Les enfants de l'Écollectif apprennent jeunes à se respecter, à évoluer et à s'instruire dans ce contexte unique. Pour plus d'information, vous pouvez rejoindre Pauline Jasmin au 562-7652.

Alexa-Conradi

Mère de Frédérique

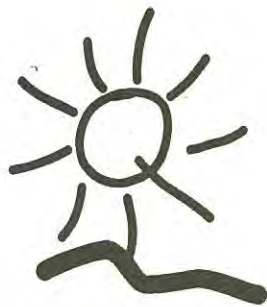
Une pédagogie

« ouverte-thématique »

À l'Écollectif, l'intégration des matières allée à l'atteinte des programmes pédagogiques se fait à l'intérieur de groupes multi-âges,

« Du fait qu'un petit groupe de personnes engagées et sérieuses puissent changer le monde, il ne faut pas (en) douter. À vrai dire, on y est jamais parvenu autrement. »

RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE POLITIQUE



Les 28 et 29 novembre 1997, s'est tenu à Montréal un Rassemblement pour une alternative politique qui a réuni 615 personnes de partout au Québec : de la Gaspésie à l'Abitibi en passant par le Lac St-Jean; des jeunes et des moins jeunes, des hommes, des femmes, des marginaux, des gens très politisés, d'autres moins, des membres de partis politiques alternatifs et sûrement un libéral ou deux ainsi que quelques péquistes.

Sous le thème *Pour que l'espoir renaiss...*, ce rassemblement se voulait d'abord un lieu de réflexion. Le vendredi soir, une dizaine de conférenciers et conférencières ont tracé, chacun à leur manière, un portrait de la situation du Québec. Michel Chartrand, Léo-Paul Lauzon, Victor Lévy-Beaulieu, Nicole Frascadore et quelques autres ont gonflé les participants et participantes à bloc en faisant

ressortir les énormités du message néolibéral porté par nos gouvernements, les injustices sociales créées par le système en place. De plus, ils ont élaboré des pistes de solutions afin de confronter les choix faits par nos dirigeants et dirigeantes politiques.

La journée du samedi a été consacrée à des discussions en ateliers thématiques : citoyenneté, démocratie et souveraineté; économie;

emploi et exclusion; développement régional; environnement; culture et langue. Une résolution portant sur la création d'un mouvement d'action politique au printemps 1998 a été adoptée par l'ensemble des personnes participantes. Près de quinze personnes de la région ont pris part au rassemblement.

Quelques jours plus tard, soit le 9 décembre, le Rassemblement pour une

alternative politique de Sherbrooke, la contrepartie régionale du mouvement d'action politique, s'est réuni. Près d'une vingtaine de personnes y ont discuté des propositions du Rassemblement de Montréal. Il a été décidé que le groupe allait arrimer sa démarche à celle du mouvement d'action politique national. Suite à

cela, trois comités ont vu le jour : Coordination, Contenu et Formation. Ceux-ci ont pour but de mettre sur pied un colloque régional, ouvert à tous et à toutes, qui se tiendra samedi, le 4 avril prochain.

Louise Daigle

Source : Francine Couture
L'Accidenté (CTTAE) hiv.97

Proposition principale (telle qu'amendée)

Qu'un mouvement d'action politique, en rupture avec les partis traditionnels (PLQ, PQ, ADQ) et à adhésion individuelle, soit créé lors d'une assemblée de fondation, tenue au printemps 1998, au cours de laquelle les participants décideront :

- du nom du nouvel organisme;
- de l'adoption de ses statuts;
- de l'adoption du manifeste qui en établira l'orientation en partant des lignes directrices établies dans les ateliers du présent rassemblement et des ateliers futurs; du choix des membres de son comité de coordination national;
- du choix des priorités d'action notamment de l'opportunité d'une participation du nouvel organisme aux prochaines élections québécoises et, s'il y a lieu, de sa forme et de la participation active aux luttes populaires en lien avec la justice sociale et des propositions secondaires sur les structures, le membership, le contenu et les colloques régionaux.

- - MÉDIAS - -

LES MÉDIAS ONT-ILS DES PRÉJUGÉS?

Les médias ont pour mandat d'informer le public. Dans ce cas, nous serions en droit de réclamer d'eux un minimum d'objectivité dans la diffusion des informations. Malheureusement, dans les faits, nous avons pu constater que ce n'est pas toujours ce qui se passe. Il arrive que les médias transmettent l'information d'une manière telle que le message véhiculé au départ s'en trouve déformé.

Messages ambivalents

En voulez-vous un exemple concret? Eh bien, prenons le cas des manifestations anti-pauvreté, organisées par les milieux communautaires et les classes populaires. Très souvent, ces manifestations sont décrites brièvement dans les médias, et les articles mettent l'emphase sur des détails plutôt insignifiants. Quant au message lancé lors de l'événement, il est soit déformé ou carrément dénigré.

Vous rappelez-vous, en décembre dernier, la manifestation qui se déroula à l'hôtel Reine-Élisabeth, à Montréal? Des manifestants anti-pauvreté s'étaient présentés à midi à cet hôtel et, de manière symbolique, s'étaient servis dans le buffet du restaurant. Cet incident avait incité la police à intervenir. Des employés de Global Television Network, présents à ce moment-là, avaient même dû donner le film de leur caméra à des policiers pour les aider à arrêter les manifestants.

Et La Tribune...

Dans certains médias nationaux, les faits furent quand même rapportés avec peu de messages pénalisants face aux manifestants. Par contre, il n'en fut pas de même à Sherbrooke. Le 13 décembre, l'éditorialiste Jean-Guy Dubuc, du quotidien *La Tribune*, lança un message plutôt méprisant, multipliant des expressions telles que « le geste des manifestants n'était pas trop brillant » ou « on se retrouve au niveau de la peccadille regrettable mais sans conséquence », etc.

Ces manifestations ont pour but d'attirer l'attention de la population sur la condition socio-économique des plus démunis. Aussi, les médias doivent-ils en faire part, et non pas chercher à entretenir des préjugés au détriment de ces gens. Or, dans ce cas précis, le journal *La Tribune* nous a démontré que ce voeu légitime d'être informé adéquatement n'était nul autre qu'une illusion...

Marie Salvail
pour le CRÉMI

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

ACCÈS GRATUIT À INTERNET

tous les mardis de 13 h 00 à 16 h 30

et les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00

Pour réservation : 346-0101

Un mot tabou : féminisme

FÉMINISTE ET FIÈRE DE L'ÊTRE

Récemment, lors d'un party, j'échangeais avec des copines sur la situation des femmes au Québec. Ces discussions me réchauffaient le coeur. Je me disais « Wow! de vraies féministes! J'ai alors eu le grand malheur de prononcer ce terrible mot tabou, interdit : « féminisme ». Leur réaction a été vive. Mes copines ne s'identifient pas du tout comme féministes. Je venais donc de les insulter.

Pourquoi faire tout un plat, et nous excuser d'être féministes? De quoi avons-nous honte? De quoi craignons-nous? Qu'est-ce qui se passe? Cette attitude à vouloir fuir l'identité féministe qui me semble généralisée me fait peur. Pourquoi refuser l'étiquette? Bien au contraire, nous devrions être fières de crier notre féminisme. Je suis fière de dire que je lutte pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, pour l'équité salariale, pour le réel partage des responsabilités de la maison, contre la violence faite aux femmes, contre toutes les formes de préjugés sexistes, contre l'exploitation du corps de la femme, contre la pauvreté des femmes, etc. Je suis fière de lutter pour qu'un jour nous ayons toutes la possibilité de faire de véritables choix de vie.

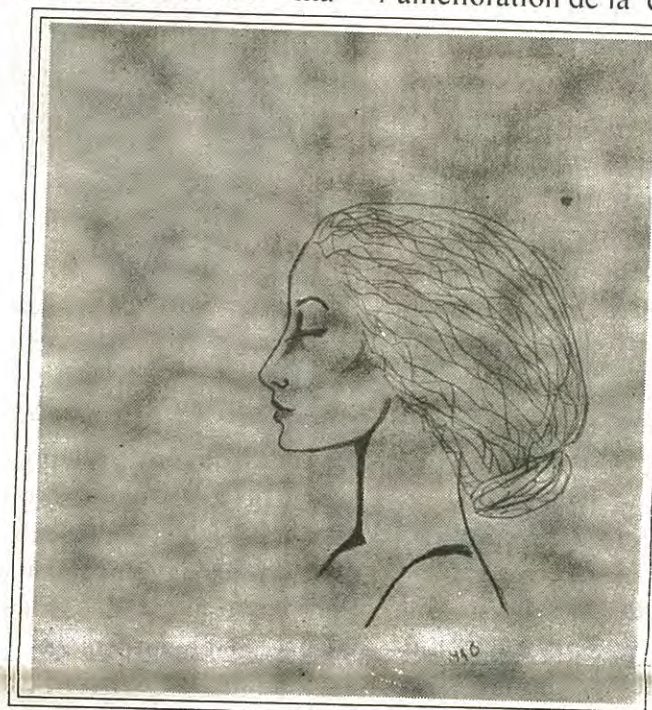
Reconnaissance

De plus, je suis extrêmement reconnaissante envers les féministes qui m'ont précédée et qui m'ont donné d'autres possibilités de vie que celui de prendre soin d'une famille ou d'entrer en religion. Entendons-nous bien, je ne dénigre en rien les deux choix précédents. Ce que je déplore, c'est que nous ayons que ces deux options. Par le fait même, je

suis reconnaissante envers ces femmes de m'avoir ouvert les portes de l'éducation et du marché du travail ainsi que de m'avoir permis de contrôler ma

De quoi être fières

Tous ces gains ne représentent qu'une infime partie de ce qu'a été l'amélioration de la condi-



Portrait de femme

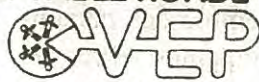
sexualité, et elles m'ont donné le pouvoir de planifier mes grossesses en rendant légaux et disponibles des services de contraception et d'avortement. Ces femmes ont aussi lutté avec plein d'énergie pour que le contenu des manuels scolaires soit nettoyé des préjugés sexistes où, par exemple le petit garçon était représenté voyageant vers la lune et où on voyait la petite fille souriante en train de faire la vaisselle. Je suis très reconnaissante envers ces femmes qui m'ont donné le statut de personne au sens de la loi en 1929.

tion de vie des femmes. Avec peu de ressources, et souvent à bout de souffle, les féministes ont mené de nombreuses luttes. Nous avons de quoi être fières de notre histoire féministe. Malheureusement, les injustices, dont ont souffert les femmes et qui sont en grande partie dues au système patriarcal, perdurent encore dans notre vie quotidienne. C'est pour toutes ces raisons que je milite pour un changement social avec lequel la femme aura la réelle possibilité de faire de véritables choix. « Je milite pour que les hommes arrêtent d'avoir tort avec assurance et pour que les femmes arrêtent d'avoir raison avec hésitation. »¹ Je suis fière d'être féministe.

Luce Cardinal
Féministe

1. Une marcheuse. *La marche des femmes*. Vidéographe inc.

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

TEL.: (819) 566-2727



Ce supplément a été rendu possible

SUPPLÉMENT INTERNATIONAL

grâce à la collaboration du

Carrefour de Solidarité International
(CSI)

Dans ce numéro spécial, *Entrée Libre* présente un supplément international dans lequel nos lecteurs et lectrices pourront porter un regard sur différentes régions du monde.

Les questions soulevées tout au long de ces articles quelles soient d'ordre politique, sociologique, culturel et économique, leur permettront de se sensibiliser à l'importance d'une collaboration étroite entre les peuples ouvrant la porte à une plus grande solidarité ici et ailleurs.



- | | |
|--------------------|------------|
| 1- Asie du Sud-Est | 5- Rwanda |
| 2- Allemagne | 6- Mali |
| 3- Colombie | 7- Mexique |
| 4- États-Unis | 8- Pérou |

Vous trouverez dans les pages suivantes des articles portant sur des pays tels que:

LA COUPE DE CHAMPAGNE

Notez bien : ceci est un portrait du monde. Une coupe de champagne!..

Observez-la bien, et voyez que 20 % des personnes les plus riches de l'humanité accaparent 82,7 % des richesses du monde. Cela signifie que si dans le monde il y a « 100 pesos », le cinquième le plus riche de la population mondiale possède à lui seul 82,7 pesos, n'en laissant que 17,3 pour 80 % de l'humanité. Qu'est-ce que vous en pensez?

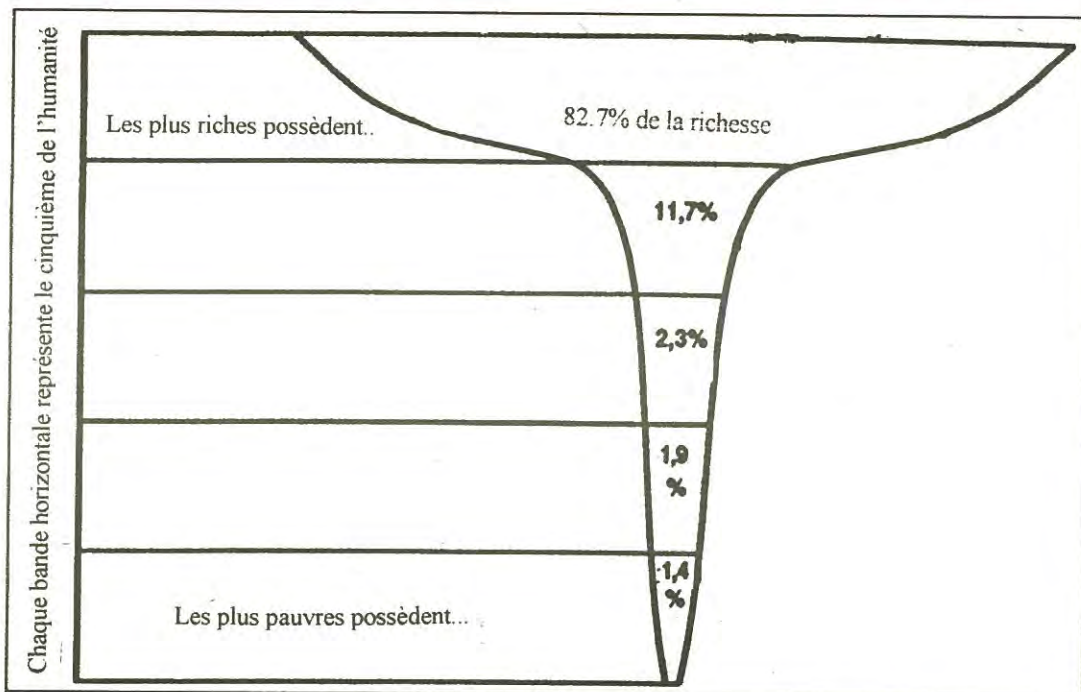
Les 20 % suivants, si l'on suit l'ordre décroissant des riches vers les pauvres, jouissent de 11,7 % des richesses du monde. Il n'y a pas de doute qu'ils se serrent la ceinture, car, normalement, ils devraient en avoir 20 % et ils doivent se contenter d'un peu plus de la moitié de ce 20 %.

Donc, les 40 % les plus riches de l'humanité accaparent 94,4 % de toutes les richesses qu'il y a dans le monde, et 60 % de l'humanité doit s'arranger pour subsister avec 5,6 % des richesses restantes dans le monde. Ce qui signifie que plus de la moitié du monde,

soit 60 % de l'humanité, vit dans une pauvreté-misère chronique.

Continuez à étudier le graphique : vous verrez que 40 % des plus démunis de l'humanité sont obligés de subsister avec 3,3 % des richesses (dix fois moins

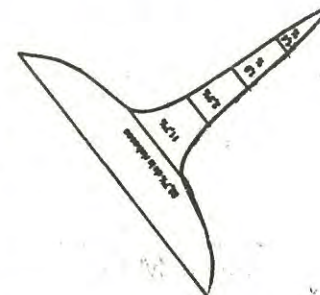
que ce qui correspondrait à un partage équitable). Et si vous n'appartenez pas au 20 % le plus pauvre de l'humanité, faite tout votre possible pour vous rappeler que, chaque jour, un cinquième de l'humanité (une personne sur cinq) lutte corps à corps contre la



mort pour survivre avec le 1,4 % qui lui reste (quinze fois moins que ce qui devrait lui revenir...)

Notez bien. Pensez-y. Méditez ce graphique, lequel a été préparé pour l'Organisation des Nations Unies (ONU). Parlez-en à vos amis.

Et demandez-vous ce que vous pouvez faire pour renverser la coupe...



Source : Agenda
Latino-Américain
1994



Les « comedor populares » au Pérou

Une bouchée d'espérance

J'aimerais vous présenter une amie péruvienne : Esperanza Madina. Son mari est paralysé sévèrement. Elle se rend quotidiennement dans un *comedor* (cuisine populaire) afin de participer à la préparation des repas. De plus, elle est toujours souriante mais son rire dégage une certaine tristesse. J'ai pu remarquer qu'elle était très pauvre, les vêtements qu'elle portait, quoique propres, étaient toujours les mêmes. Elle me parlait souvent de ses cinq filles, aussi importantes pour elle que la prunelle de ses yeux. Grâce à son travail au comedor, elle peut nourrir son mari.

Les *comedor populares* se multiplient à vue d'œil au Pérou depuis 1991. Cette année-là, le Fonds monétaire international (FMI) a imposé un programme d'ajustement structurel qui veut que le Pérou consacre la majeure partie de son budget national au remboursement de sa dette. Suite à cette imposition, le prix des aliments a augmenté dramatiquement. Pour pouvoir survivre, les gens se sont regroupés afin d'acheter à meilleur prix.

Pour survivre : les *comedor*

Mais qu'est-ce qu'un *comedor*? En termes techniques, un *comedor* est une cuisine ainsi qu'une salle à manger où des bénévoles,

mères et pères de familles pauvres, se rassemblent pour cuisiner le dîner à plusieurs dizaines de personnes.

Le *comedor* que j'ai eu le privilège de connaître se nomme *Comedor Nuestra Señora de la Paz de la Tercera Edad*, c'est-à-dire, Notre-Dame-de-la-Paix-du-Troisième-âge et se situe à Comas, un quartier périphérique de Lima. Présentement, environ 45 personnes du troisième âge se rencontrent chaque jour au *comedor*. Cette organisation existe grâce à la coopération, et tous les bénéficiaires présents aident à préparer les repas. Quelques-uns s'affairent à laver le riz, d'autres pèlent les patates ou balient le

plancher. Le *comedor* est beaucoup plus qu'un simple endroit pour manger : il est le lieu par excellence pour les personnes âgées, qui vivent seules, pour la plupart d'entre elles, pour échanger.

La générosité du pauvre

Esperanza a 70 ans, ce qui me semble un âge raisonnable pour profiter un peu de la vie. Jamais je ne l'ai entendue se plaindre de quoi que ce soit. Même si ces gens ne voient presque plus ou sont rongés par l'arthrite, on ne s'en aperçoit qu'en les observant attentivement dans leurs gestes de tous les jours, tant répétés. Au *comedor*, il en coûte trois soles par semaine pour manger, ce qui équi-

vaut à 1,60 \$ canadien. Pour la majorité des gens, ce repas est le seul de la journée. Mais, ce qui étonne le plus, c'est que, bien qu'ils ne possèdent que le minimum, ils sont d'une grande générosité. Cependant, il demeure difficile de savoir ce que pensent vraiment les Péruviens, car ceux-ci ne veulent rien laisser paraître qui soit décourageant ou triste.

En quittant, pour la dernière fois le *comedor*, j'avais un sentiment d'appartenance envers ces gens, car leur accueil très chaleureux m'a-



Photo : Annie Royer

Une fidèle des *comedor populares*

vait charmée et le courage avec lequel ils continuent de vivre cette vie éprouvante m'ont émue. Esperanza m'a beaucoup apporté. Sa force et sa bonté sont exemplaires. Elle ne reçoit pas un sou pour tout ce qu'elle accomplit, mais elle le fait avec le sourire. Tous ont à apprendre d'elle, surtout ceux qui se plaignent le ventre plein.

Huit autres stagiaires du Champlain Regional College à Lennoxville ont vécu la même expérience et tous ont été touchés par ces gens. Je voudrais remercier Esperanza pour les bons repas qu'elle nous a servis durant notre séjour, ainsi que pour son accueil péruvien si chaleureux.

Annie Royer

Stagiaire au Pérou

pour le Programme
Tomorrow International
Club College Champlain

Expérience inoubliable au Mexique

JE SAIS QUE J'AI CHANGÉ, ON A TOUS CHANGÉ

Il y a un an déjà, 15 jeunes ont déposé leur candidature pour pouvoir participer à la sélection des membres du nouveau groupe des Jeunes missionnaires du Salésien. Après trois semaines de rencontres, le comité de sélection s'est prononcé. Le 25 avril 1996, huit d'entre nous, avons appris que nous faisons partie des J.M.S. Nous sommes arrivés à l'aéroport de Mexico aux petites heures du matin le samedi 1^{er} mars.

Quelques heures plus tard, nous étions dans la salle à manger pour notre premier déjeuner avec les Mexicains. Je peux vous dire que mon assiette était presque vide mais contenait un peu de riz, des frites (des beans) et des oeufs. De plus, j'avais l'impression de n'avoir jamais appris l'espagnol. Tout de suite après, lorsque nous sommes sortis, les jeunes se sont rassemblés autour de nous pour nous parler. Après ça, c'est

devenu une habitude qu'après chaque repas, on prenne le temps de se parler pour apprendre à mieux se connaître.

Les jeunes ont fait preuve d'une grande ouverture d'esprit et j'ai eu avec eux des conversations que je n'ai jamais eu avec mes amis ici. Ils ont vécu tellement de choses qu'on dirait qu'ils sont capables d'aller chercher le vrai sens des choses pour lesquelles,

ici, on aurait seulement effleuré la surface.

La richesse des autres...

Avant de partir, on m'avait dit que je vivrais avec des enfants pauvres, mais c'est faux. Ces enfants sont peut-être pauvres sur le plan matériel mais ils ont une richesse de coeur que

lesquelles on a été à Nazareth (institut pour les enfants de la rue et pour les orphelins à Santa-Catarina). On a ramassé de la roche, peinturé, sablé et teint des meubles. Mais ça, ce n'est pas si important puisque je suis sûre qu'ils auraient pu le faire eux-mêmes. Nous avons vécu ces deux semaines avec ces jeunes.

leur donner et eux non plus. Donc, nous avons parlé. Nous leur avons donné de notre temps et de notre personne. C'est ce qu'est pour moi le don de soi. Se laisser connaître par des gens que l'on ne connaît pas sans mettre de barrière.

Des leçons de vie

Je sais que j'ai changé; on a tous changé. Une expérience comme celle-là serait inutile si elle ne nous changeait pas. Depuis qu'on est revenu, je m'ennuie. J'ai l'impression de ne rien faire, de perdre mon temps. Cette expérience m'a remplie de quelque chose de nouveau, sauf qu'ici, ce nouvel espace, je suis incapable de le combler. C'est cela qui fait que ce stage, qui était mon premier, ne sera pas mon dernier.

Corinne Baker

Pour les J.M.S. 96-97



Photo : J.M.S.

Le lavage à l'extérieur, vous connaissez?

personne, ici, dans nos pays industrialisés, n'aura la chance d'obtenir. C'est sûr qu'on a travaillé pendant les deux semaines durant

Dans chaque conversation avec eux, nous avons fait preuve de la même transparence qu'eux. Nous n'avions rien de matériel à



Un pays gangrené par la violence

La Colombie, un pays dont on ne parle pas, car il est perçu, bien à tort, comme l'une des démocraties les plus stables d'Amérique latine. Ce petit État connaît l'un des taux d'homicides les plus élevés du monde. Personne n'est protégé, ni l'homme politique en vue, éliminé à titre d'avertissement, ni le plus pauvre paysan d'un village des Andes, accusé de subversion. La violence n'épargne personne. De 1986 à 1997, près de 70 000 personnes auraient été tuées pour des raisons politiques.

Amnistie suit la situation avec une inquiétude croissante. Au début des années 80, la nature des violations des droits humains a changé de façon spectaculaire. Le nombre de prisonniers politiques a diminué, mais en même temps, les exécutions extrajudiciaires et les disparitions se sont multipliées.

Massacres

Les principales cibles des attaques des militaires et des groupes paramilitaires agissant sous les ordres des forces de sécurité ont été des paysans. De plus, dans le département de César, de gros propriétaires terriens, soutenus par l'armée, ont chassé brutalement de leurs terres 287 familles d'agriculteurs (1 200 personnes) qui y étaient établies depuis de nombreuses années. Ceux qui opposaient une résistance à l'expulsion ont été violentés, leurs fermes et leurs récoltes incendiées. Beaucoup de familles ont

fui pour se réfugier dans la capitale du département de César.

Dans ce village de Trujillo, en 1990, 16 paysans ont été sauvagement torturés et, bien que vivants encore, ont été découpés à la scie mécanique pour que leurs corps soient plus facile à entasser dans des sacs et à enterrer clandestinement. Ce n'est qu'en 1995 qu'on a retrouvé leurs cadavres mutilés dans un charnier. Pour la première fois, et sous les pressions internationales, le Président Samper a reconnu sa culpabilité dans ce massacre.

Les paysans ne sont cependant pas les seuls à subir ces violences; syndicalistes, enseignants, journalistes, membres de communautés religieuses ont été menacés, torturés, exécutés par les forces armées. Ces dernières années, ce furent surtout les défenseurs des droits humains qui subirent la pression, parce qu'ils

défendent ouvertement les droits des autres. Des avocats, des chefs syndicaux, des membres de comités pour « la justice et la paix » sont considérés comme des sympathisants et des collaborateurs des groupes armés d'opposition. Le gouvernement colombien ne reconnaît pas la légitimité de leur travail et les persécute sous prétexte de lutter contre la subversion.

Abus de pouvoir

Le président Samper attribue la plus grande partie des violences politiques aux trafiquants de drogue et aux groupes armés d'opposition. S'il est vrai que ces groupes sont responsables de sérieuses violations des droits de la population, il est prouvé que la majorité des crimes sont l'oeuvre des forces de sécurité et de leurs alliés, les paramilitaires. De plus, ce qui facilite les abus de toutes sortes perpétrés par les forces gouvernementales, c'est l'impunité dont ces dernières con-

tinuent de jouir. Lorsque des enquêtes sont ouvertes, les juges [...] sont harcelés. Certains d'entre eux sont déjà disparus ou ont été assassinés. Les gouvernements qui se sont succédés à la tête du pays ont tous pris l'engagement de faire respecter les droits humains; aucun n'a tenu ses promesses, et les violations

de ces droits continuent de se perpétrer.

Source : Marguerite Hug
Coordonnatrice

Revue Agir
Section canadienne
francophone, vol. 18, sept. 97

Président Samper Pizano
Président de la République
Palacio de Nariño
Carrera 8 N°7-26
Santafé de Bogota Colombie

Campagne de AI en
faveur des défenseurs des
droits humains.

Monsieur le Président,

Des informations alarmantes de plus en plus nombreuses nous parviennent au sujet de la situation désastreuse des droits humains dans votre pays. Je suis profondément préoccupé(e), en particulier pour la sécurité des défenseurs des droits humains qui continuent à subir toutes sortes de violences dans l'exercice de leurs activités légitimes : menaces de mort, harcèlements, disparitions et exécutions extrajudiciaires. Je vous prie instamment de reconnaître la légitimité de leur travail et de prendre immédiatement des mesures concrètes et efficaces pour garantir leur sécurité et leur liberté dans toutes les activités auxquelles ils se livrent.

Je me permets aussi de vous demander que soient démantelés les groupes paramilitaires en accord avec les engagements pris par votre gouvernement, et que comparaissent devant les tribunaux les responsables de violations.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération et de mes sentiments respectueux.

Envoyer copie à :

Son Excellence M. Alfonso Lopez Caballero
Ambassadeur
Ambassade de Colombie
360, rue Albert, suite 1130
Ottawa (Ontario) K1R 7X7
Télécopieur : 1 (613) 230-4416

Terre africaine, terre de partage

MON STAGE AU MALI

Vivre un stage à un niveau international est un enrichissement incomparable. Ainsi, en effectuant mon stage à Bamako, au Mali, j'ai passé des mois sur la terre africaine, j'ai vécu des réalités invitantes, surprenantes même...

Se retrouver du jour au lendemain dans une culture étrangère, c'est prendre conscience de la différence humaine et surtout, dans mon cas ici, c'est apprivoiser les valeurs dont les Africains

sont si fiers. De cette expérience, je retiens du merveilleux... les paysages, un tour de chameau, la chaleur des gens, les discussions autour du thé, le marché quotidien, les enfants enjoués et, surtout, ma rencontre avec Nelson Mandela...

Tous ces événements, et encore plus, ont fait de moi une stagiaire qui s'est laissée transpercer le coeur par des valeurs familiales, d'amour et de partage. Bref, un stage



Photo : Archives

d'une telle ampleur m'a donné un apprentissage de la vie, m'a ouverte à une prise de conscience qui me permettent aujourd'hui de comprendre davantage notre monde.

Sandy Grenier

Stagiaire Mali 1996
Département de travail social
Cégep de Sherbrooke

Programme de Québec Sans Frontières de Jeunesse Canada Monde

Stéphanie Clavet ira au Mexique, Chantal Bouchard et Jean-François Laroche iront au Bénin.

Ces Sherbrookoises sont au nombre des jeunes Québécoises qui ont été choisies récemment pour participer à ce programme. Jeunesse Canada Monde est un organisme sans but lucratif qui propose des programmes éducatifs pour les jeunes du Canada et de pays en développement. Depuis sa création, cet organisme a offert ses programmes à 20 000 jeunes canadiens dans plus de 42 pays d'échange. Jeunesse Canada Monde participe pour une troisième année consécutive au programme Québec sans Frontières, organisé conjointement avec le ministère des Relations internationales du Québec.

Leur séjour sera d'une durée de trois mois. Après une préparation qui s'échelonne sur plusieurs mois, ils quitteront le Québec à la fin du mois de mai pour revenir au mois d'août.

Il est à noter que ceux-ci doivent ramasser 4 500,00 \$ avant leur départ. Une levée de fonds est à surveiller. Pour plus d'information, veuillez contacter le (819) 348-0439.



POUR L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES ACTIONS ET INITIATIVES LOCALES AU MALI

Le projet, présenté par le Carrefour de solidarité internationale (C.S.I.) il y a quelques mois, fait suite à un premier programme d'autosuffisance alimentaire réalisé sur une période de quatre ans dans cinq villages de Dioila au Mali. Ainsi, le gouvernement du Québec accorde 170 000 \$ pour le renforcement de ce programme à la satisfaction générale. Les résultats extraordinaires de la première phase ont incité les populations et les partenaires maliens à

exprimer le souhait de poursuivre ces activités.

Au C.S.I., on a répondu. Le projet, soumis au Secrétariat à l'aide humanitaire, a été approuvé et sera donc financé pour une nouvelle période de trois ans. « C'est une excellente nouvelle pour les paysans maliens, nos partenaires et le C.S.I. », a déclaré Marco Labrie, chargé des programmes au C.S.I.

Participation de plusieurs villages

Au total, sept villages du

cercle de Dioila participent à la phase II; trois d'entre eux ont antérieurement été impliqués dans cette phase et trois autres dans la phase I. Environ 5 000 personnes vont bénéficier directement des bienfaits des interventions qui seront menées par l'Association Kilabo. Le nouveau programme comporte dix volets d'intervention : la gestion des revenus, la sécurité alimentaire, les séchoirs solaires, les moulins mixtes, la culture maraîchère, le petit élevage, les équipements agricoles,

l'agro-foresterie, la fédération paysanne et la coordination logistique.

Amélioration des conditions de vie

Ce programme, explique Marco Labrie, vise à fournir aux paysans et, de façon particulière, aux femmes, les outils nécessaires à la prise en charge de leur développement économique et social. « On veut améliorer les conditions de vie des populations, favoriser l'autosuffisance alimentaire, renforcer

l'autonomie financière des femmes et les structures organisationnelles villageoises, amener les populations à mieux gérer les ressources environnementales et favoriser la concertation entre une organisation non-gouvernementale (ONG) malienne et québécoise. »

Alexandre Badibanga

Responsable des
Communications
Carrefour de Solidarité
Internationale

Le Rwanda d'hier et d'aujourd'hui

QUEL EST LE POINT D'ORIGINE?

Depuis les années 1990, je me suis toujours demandée ce qu'il adviendra du Rwanda. Sa détérioration, qui a mené à la catastrophe, me passait devant les yeux et, encore aujourd'hui, je me demande quel sera le sort de ce beau pays.

Le Rwanda fait partie de l'ensemble des pays du continent africain se situant, plus précisément, en Afrique centrale. C'est un pays en voie de développement qui, avant les années 1990, a franchi beaucoup de pas dans son évolution. En effet, c'était un pays touristique et industrialisé. « C'était, » car je ne suis pas sûre qu'aujourd'hui, suite à la guerre déclenchée en octobre 1990, ce soit encore un beau pays.

Les premiers arrivants

Selon le recensement de 1995, le Rwanda a une superficie de 36 338 kilomètres carrés, avec 7 584 000 habitants, ce qui donne plus ou moins 210 habitants par kilomètre carré. Trois ethnies le composent : les Hutus, qui sont majoritaires (85 %), les Tutsis (14 %) et, enfin, les

Twas (1 %). Les Hutus, premiers arrivants sur la terre rwandaise, étaient des cultivateurs. Puis suivirent les Tustis, des éleveurs de vaches et, finalement, les Twas, qui étaient des potiers.

À leur arrivée, les Tutsis étaient riches, car la vache représentait une grande valeur au même titre que l'argent aujourd'hui. Comme les Hutus avaient besoin de vaches pour le fumier, le lait et la viande, les Tutsis leur proposèrent de travailler pour eux afin d'acquérir une vache en retour. Malheureusement, ceci mena à l'esclavage.

De la monarchie à la république

Chez les Tutsis, un roi avait été nommé, qui gouvernait toute la nation. À l'arrivée des Blancs, ceux-ci ont continué à favoriser l'ethnie

tutsie, qui ne cessait d'opprimer l'ethnie hutue. À travers cela, les Twas jouaient le rôle d'agent double. Vers 1959, le peuple hutu, cherchant à réclamer ses droits, renversa le pouvoir tutsi et abolit la monarchie. C'est dans un bain

contre, cette république cherchait aussi à favoriser beaucoup plus les Hutus que les Tutsis, mais leur faire subir d'oppression. Parmi les proches du président de la république, un ministre renversa le gouvernement par goût du pouvoir. Cela se passa en 1973. Cette deuxième république faisait tout pour éviter la haine entre Hutus et Tutsis, et ce, surtout pour les jeunes. Profitant de cette confiance et de cette collaboration entre les différentes ethnies, le peuple



Solange, qui nous a raconté un peu de son pays

bain de sang terrible que fut instauré un régime républicain. Plusieurs Tutsis fuyèrent dans les pays limitrophes tels le Burundi, l'Ouganda et le Zaïre. Par

tutsi, qui s'était réfugié dans les pays voisins du Rwanda, déclara la guerre en octobre 1990, dans le but de renverser le pouvoir du peuple hutu. Ce début de

guerre sema la confusion, et plusieurs conflits éclatèrent dans les populations hutu et tutsie qui, toutes deux, avaient commencé à rebâtir le pays.

On constate alors des divisions non seulement ethniques, mais aussi régionales. Profitant de ces troubles et du multipartisme récemment instauré au Rwanda, le parti des rebelles créa des divisions à l'intérieur des partis politiques mêmes, gagna la guerre et, par la suite, renversa le pouvoir. Aujourd'hui, il est toujours difficile de savoir quand aura lieu la fin de ce problème qui n'est pas seulement politique mais aussi social. Ceux qui devraient reconstruire le pays sont ceux qui le détruisent. Avec toutes les conséquences découlant de cette guerre, la même question se pose toujours : qu'advient-il de mon beau pays si les troubles persistent face aux réfugiés?

Solange Nkulikiyinka

Photo : Solange Nkulikiyinka

LES FEMMES PRENNENT LEURS PLACES

Les évaluateurs de l'ACDI font l'éloge du projet de Dioila au Mali. Un an après la fin du projet de Dioila, financé par le C.S.I., le rapport des évaluateurs de l'ACDI en fait une fois de plus l'éloge.

« Les résultats du projet sont en conformité avec la politique de l'Association canadienne de développement international (ACDI) en matière de satisfaction des besoins humains fondamentaux », énonce le rapport préparé par Raynald Guy qui sera remis à l'Agence canadienne de développement international. » Globalement, le projet a atteint ses objectifs généraux

avec efficacité, et en rendant les populations des villages concernées autonomes et capables d'assurer leur propre développement. »

La place des femmes

« Les femmes ont été particulièrement ciblées par des activités du projet, leur permettant de se regrouper et d'acquérir une autonomie financière et une place reconnue au sein de la structure des villages. De plus, les activités du projet ont permis aux femmes d'alléger sensiblement leurs tâches quotidiennes, ce qui les dispose à effectuer des activités lucratives dont peut bénéficier toute leur famille.

Les conditions de vie des populations se sont améliorées par une meilleure alimentation et des services de santé accrus dans certains



Des sourires qui en disent long!

villages. Les intrants agricoles fournis par le projet ont élevé le rendement des grandes cultures en

saison pluviale. Les cheptels villageois ont augmenté et sont en meilleure santé grâce à un suivi vétérinaire régulier et aux médicaments

disponibles. Le volet agroforesterie a permis la production annuelle d'une quantité d'arbres variés,

lesquels sont replantés dans la région. Enfin, la formation d'enseignants et l'alphabétisation de 120 villageois favorisent une certaine pérennité des activités du projet ». Au C.S.I., ce rapport est accueilli avec enthousiasme. Marco Labrie, chargé des programmes, voit dans celui-ci une reconnaissance du travail du Carrefour de Solidarité Internationale avec Kilabo, ainsi que de tous les partenaires impliqués dans ce projet estrien. « De plus, a-t-il ajouté, cela consolide notre crédibilité auprès d'autres bailleurs de fonds. »

Alexandre Badibanga

Liberté et responsabilité

LA NOUVELLE ALLEMAGNE

La chute du mur de Berlin, l'ouverture de la frontière entre les deux Allemagnes, puis leur réunification constituent, pour les Allemands, les événements marquants de cette fin de siècle. En décembre 1989, au plus fort de ce tournant, près de la moitié des Allemands de la République fédérale, c'est-à-dire ceux de l'ouest, ont pleuré et déclaré que ces jours étaient les plus heureux de leur vie.

Depuis, l'euphorie est retombée et la dimension historique et libératrice de ces événements a été évacuée à toutes fins pratiques au profit des questions économiques, du moins selon les médias. Il n'en est pas de même pour les réalisateurs de films, grâce auxquels nous avons eu droit à de magnifiques productions au cours de l'automne dernier.

Passé pas si lointain

D'abord dans le cadre de sa semaine allemande, ensuite lors de la semaine québécoise de la citoyenneté, l'université Bishop's a présenté un documentaire et deux longs métrages dans lesquels on retrouvait un thème commun : la répression, la brutalité, l'arbitraire,

l'omniprésence, le pouvoir du service de sécurité de l'état, la STASI, (*Staatssicherheitsdienst*). Des chiffres : pour 18 millions d'habitants, 91 mille employés à temps plein et 175 mille informateurs non

partout, au travail, dans les syndicats, les blocs appartements. Parfois, il s'agissait d'un frère, d'une amie, du mari, de la fille... C'est ce que découvrent des milliers, des millions de citoyens de l'ancienne Ré-



Rothenburg, ville ancienne et pittoresque

officiels, ce qui représente un espion de l'État par 65 habitants. Les yeux et les oreilles de la STASI étaient

République démocratique qui, aujourd'hui, ont accès à leur dossier (un parmi les 180 kilomètres de docu-

ments), une information parmi les 40 millions de fiches. Des fiches qui ne contiennent que des banalités, qui font se figer ou fondre en larmes ceux qui veulent savoir, mais qui soulagent aussi, en révélant que l'indicateur n'était pas la personne que l'on soupçonnait.

Le quotidien au présent

La vie, le quotidien des Allemands de l'Est a changé. L'État ne garantit plus de travail dans ses entreprises. Les nouveaux « Länder », de l'équivalent à nos provinces, sont soumis aux mêmes règles de marché que le reste de l'Europe, et légions sont les entreprises qui n'ont pu affronter la concurrence et qui ont été liquidées, mettant à pied des milliers de travailleurs.

Il en est de même pour le logement; il revient à chacun de se loger en fonction de son budget. Les prix de certains aliments de base, autrefois subventionnés par l'État socialiste, ont bondi. Les femmes n'ont plus

accès à l'avortement sur demande et les garderies pour les petits ne sont plus gratuites.

Mais si cela ne plaît pas aux nouveaux citoyens, ils peuvent le crier sur les toits et même adhérer au parti qui a remplacé l'ancien parti unique, parti tellement unique qu'on l'appelait « le parti ». Et en plus, ils peuvent voyager, aller voir ces pays dont ils ne connaissaient que le reflet sur le petit écran. Aussi, ils n'ont plus besoin d'attendre jusqu'à dix ans pour obtenir le téléphone. Finalement, ils peuvent adhérer à la religion de leur choix et la pratiquer ouvertement sans craindre d'être pénalisés lors de l'attribution des places d'études.

Ils ont gagné en liberté, mais également en responsabilités.

Paulette Alberts

Pour le Cercle de culture allemande



Étudiant d'ici « en visite » ailleurs

PROGRAMMES D'ÉTUDE À L'ÉTRANGER

Qui n'a pas eu à rencontrer à Sherbrooke, des étudiants de nationalités différentes, venus ici pour un séjour à l'université? Mais qu'en est-il des étudiants québécois allant à l'étranger? Malgré les coûts considérables et les exigences académiques, les demandes d'inscription demeurent élevées, ce qui n'est pas sans susciter des intérêts nouveaux quant aux choix des universités et des formations offertes.

Ces programmes d'étude à l'étranger existent depuis dix ans. Ils ont été mis sur pied par les universités du Québec, dans le cadre de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), afin d'encourager les relations entre peuples et cultures de pays différents. Vu sous un autre angle, ils permettent aux étudiants québécois de vivre une expérience enrichissante. Les avantages qu'ils en retirent sont d'ailleurs abondants : compléter leur formation académique; développer leur autonomie, leur débrouillardise et leur tolérance; s'ouvrir aux

autres cultures; apprendre une autre langue ainsi qu'un nouveau mode de vie.

Intérêt grandissant

Depuis la création de ces programmes d'échange, le nombre de participants n'a cessé d'augmenter au fil du temps. L'an dernier seulement, au moins 85 étudiants et étudiantes ont pu poursuivre leur formation académique à l'étranger. En contrepartie, au-delà de 130 étudiants et étudiantes sont venus étudier à l'université de Sherbrooke. On prévoit une hausse de participation pour l'année actuelle, spécifiquement en

provenance de l'Europe, des États-Unis et du Canada. Le Mexique, le Brésil, l'Australie et, plus récemment, l'Île de la Réunion et la Finlande y collaborent.

En général, les demandes se répartissent en trois domaines : les sciences appliquées, l'administration et les sciences (donc plus de 110 institutions seulement en France dans ces derniers programmes. L'accord de libre-échange, l'ALENA, a fait augmenter le nombre d'universités participantes donc, les États-Unis qui comptent 32 institutions de plus, et le Mexique, qui en compte 30.

Critères d'admissibilité

Les critères d'admissibilité pour les étudiants demeurent importants. En effet, ceux-ci doivent avoir fait l'équivalent d'au moins une année d'études à temps plein dans le programme auquel ils sont inscrits et demeurer inscrits à temps plein à ce même programme pendant leur séjour à l'université d'accueil.

Ils doivent aussi obtenir de l'université d'attache l'approbation du programme de cours qu'ils comptent suivre à l'université d'accueil, posséder un dossier académique solide, maîtriser la langue de l'université d'accueil, assumer les frais de transport, de gîte et de couvert au pays d'accueil, ainsi que les frais d'assurance-maladie et répondre aux exigences particulières imposées et par l'université d'attache et par l'université d'accueil.

Comme ces programmes d'échange ne cessent de s'étendre, l'université de Sherbrooke espère faire partie d'un consortium de 148 institutions américaines offert dès l'an 1999. Tous les états américains y prendront part, à l'exception de l'Arkansas. Notons que notre institution est la seule université québécoise et la seule du Canada, avec une université de la Colombie Britannique à y participer. Parfaire une formation à l'étranger, c'est un rêve qui peut devenir réalité. Un rêve qui permet de vivre des expériences enrichissantes.

Louise Daigle

Source : Josée Garceau
Coordonnatrice des
Programmes d'études à
l'étranger, U. de S.

Échanges commerciaux?

Trafic de déchets toxiques

Les échanges commerciaux augmenteront la productivité des pays en voie de développement : bientôt des Somaliens ou des Libanais à trois mains?

Depuis 1989, la convention de Bâle, en Suisse, a comme mandat de contrôler les mouvements d'ordures entre pays du Nord et du Sud. Au cours du mois de janvier 1997, la convention prévoyait l'interdiction complète de l'exportation des déchets toxiques. Qu'en est-il vraiment?

Créativité commerciale...

Force est de constater que les trafics se poursuivent, avec plus ou moins de légalité à l'initiative de la mafia internationale. En fait, la mafia n'en finit plus de nous épater de créativité! Livraison à un petit village d'Albanie de 100 fûts toxiques avec étiquettes « Engrais chimiques », mille conteneurs envoyés en

Ukraine sans destinataire, des wagons remplis de déchets abandonnés en Roumanie, un navire cargo coulé au large de Dakar, etc. Le crime organisé transige de 4 à 6 millions de tonnes de déchets chaque année. Par ailleurs, certains potentats¹ locaux n'hésitent pas à accueillir sur les territoires nationaux ces mêmes déchets. Simplement pour l'argent, la plupart du temps, ces petits dictateurs annoncent parfois la création d'emplois dans des « usines de valorisation des produits dangereux », c'est-à-dire des dépotoirs à ciel ouvert où des enfants reçoivent 1 franc CFA et deux coups de pied au cul par kilo de plomb ou de zinc triés. Intoxications directe et indirecte garanties.

Complicité d'États

Pendant la guerre du Liban, des caïds, contrôlant le port, ont accepté des milliers de tonnes de déchets en provenance de la belle Italie. Les eaux usées dévalent les collines pour aboutir dans la

gouvernement de Somalie, concernant le transport de 10 millions de tonnes, fut stoppé in extremis par l'ONU; un ministre somalien fut abattu et coupé en rondelles au lendemain de la décision. En Guinée équatoriale, les autorités locales, bien conseillées par des hommes

son désert pour des déchets radioactifs. N'importe quelle cochonnerie peut servir...

Comment stopper ces tous « changes commerciaux »? L'Organisation mondiale du commerce (OMC) nous indique la bonne voie : « En cas de conflit entre réglementations environnementales et commerce, il faut se montrer prudent et se demander si c'est la politique commerciale ou la politique environnementale qui doit être ajustée. » Traduction : des Africains à trois mains cousent plus vite la balle de base-ball.

Yves Couturier

Source : Michel Sapenay
Charlie Hebdo



Source : Charlie Hebdo

nappe phréatique du Liban, pays où l'eau est si rare. Un accord entre des promoteurs de la propre Suisse et le

d'affaires de la douce France, ont transformé l'île d'Annobon en enfer toxique. Le Soudan, quant à lui, offre

1. Potentat : Homme qui possède un pouvoir excessif, absolu.



LES TRAVAILLEUSES DU VÊTEMENT

Au Québec, d'après les données du recensement de 1991, plus de 60 000 femmes travaillent dans l'industrie du vêtement. Elles représentent 80 % de la main d'œuvre dans ce domaine. Leur revenu moyen, et ce, pour un travail à temps plein, était de l'ordre de 13 300 \$ en 1990.

L'industrie du vêtement au Québec s'apparente à l'industrie du vêtement en Asie, en Inde, en Amérique du Sud. La production d'un vêtement ici se fait dans des conditions de travail du XIXe siècle : les femmes, penchées sur leur machine à coudre, travaillent sans arrêt, puisqu'elles sont payées à la pièce. Elles reçoivent un taux de base pour un certain nombre de pièces cousues, plus une prime, ce qui les encourage à faire un travail plus intensif.

Aucune syndicalisation

Les femmes travaillent dans des usines, où elles ne sont pas syndiquées. Elles travaillent aussi dans des ateliers mis sur pied par des sous-contractants, dans des conditions qui rappellent celles retrouvées dans les *maquiladoras*, douze heures par jour dans des hangars

remplis de poussière de tissus, sans ventilation, sans climatisation durant l'été et sans chauffage au cours de l'hiver. Elles travaillent seules à la maison, pour se



procurer des revenus de crève-faim, avec des échéanciers serrés et des standards de qualité arbitraires. Les enfants sont mis à contribution pour couper les fils et vérifier les coutures. On leur donne les petits vêtements d'enfants, les petites pièces, pour qua-

tre à six dollars la douzaine. On leur vend une machine à coudre entre 1 000 et 2 000 dollars. La nature même du matériel rend l'automatisation dif-

ficile dans l'industrie du vêtement : un tissu mou est dur à manier par des machines. En fait, le montage d'un vêtement représente près de 80 % du temps de production.

La couture n'est pas reconnue dans l'industrie

parce que cette tâche demande peu de temps d'apprentissage. Les employeurs peuvent, par conséquent, remplacer aisément cette main-d'œuvre féminine.

Tout le système de montage de vêtement est organisé de telle sorte que chaque couturière est spécialisée dans la couture d'un type de pièce. Les femmes font un travail répétitif, intensif, rapide qui demande une dextérité manuelle. Elles répètent le même geste, huit à douze heures par jour, pendant des années. Les tendinites, les bursites et d'autres lésions reliées à leur travail apparaissent alors en grand nombre.

Compétition déguisée

La structure industrielle du secteur de la confection favorise la production de vêtements dans le tiers-monde, où la main-d'œuvre est nombreuse. Cette structure est basée sur un minimum d'investissements : tissu, fil, patrons, machines à coudre, ciseaux et un maximum de travailleuses.

Ces investissements peu élevés rendent l'accès à cette industrie peu coûteuse, d'où l'ouverture constante de petites entreprises partout dans le monde.

Les travailleuses sont exploitées mais elles se taisent : elles ne se syndiquent, brisent leur santé et mettent leur avenir en danger. Elles ont peur de perdre leur emploi.

Lorsque les taux de chômage officiels demeurent autour de 10 % et que les gouvernements néo-libéraux passent le rouleau compresseur dans le filet de sécurité sociale, les employeurs de tous les secteurs ont "beau jeu" : la main-d'œuvre est nombreuse et désespérée. Les employeurs recherchent le profit maximum et non pas la justice sociale.

Francine Couture

Développement et Paix
Section Estrie

La bourse ou la vie?

Les boursicotiers ont fait leur choix : la bourse

Voilà un beau métier : boursicotier. Peu fatigant, quoique dur pour le foie (trop de hamburgers et de cola diète), le métier de boursicotier, de spéculateur à la bourse, permet de faire de l'argent sur le dos des autres.

Le matin, le boursicotier ne se lève pas en se disant : « Aujourd'hui, je vais produire 100 chaises ou 200 pantalons ». Non. Il a les mains propres. Il va plutôt à la banque visiter son cousin banquier, qui lui avance beaucoup d'argent sur parole, disons 100 000 \$, qui lui serviront de mise de fonds pour emprunter 1 000 000 \$ chez un autre cousin banquier, montant qui lui servira de mise de fonds pour acheter 10 000 000 \$ en actions ou en devises

étrangères. Non seulement il ne produit aucune richesse, mais il se sert de celle des autres, des épargnants et des producteurs manufacturiers, pour se faire du pognon sans se fatiguer.

Modèle virtuel

Épargner ne paie plus; travailler de moins en moins et produire l'est nettement moins que de boursicoter. Il résulte de cette situation, en partie créée par la lutte à l'inflation et aux bas taux

d'intérêt, que le moyen le plus efficace pour faire de l'argent est de boursicoter. L'économie devient donc virtuelle¹, sans production réelle de richesse, ce qui la rend très fragile, comme on l'a vu dernièrement en Asie avec la crise boursière. C'est ce que M. Greenspan, directeur de la banque américaine, nomme « l'exubérance irrationnelle des

trop virtuelles qu'elles étaient pour résister à l'attaque de leurs copains boursicotiers. Cette crise aura eu le mérite de démontrer la fragilité de l'économie virtuelle et de montrer les liens serrés qu'entretiennent l'État, la mafia et les entreprises privées au Japon. S'agit-il d'une exception? Rappelons-nous que ce modèle économique est enseigné par

jubilent. Bell Canada débauchent 20 000 personnes, c'est l'apothéose et 2 % de plus de profits que le boursicotier placera dans un paradis fiscal, pour ces vieux jours où son ulcère percera finalement. Et le boursicotier connaît bien l'arnaque, la virtualité du système, d'où sa grande nervosité et les psychoses dont il souffre. En fait, il vit dans la hantise que la « ballonne » se désouffle.

Pour le boursicotier et son papa économiste, leur choix est clair : entre la bourse ou la vie, c'est la bourse. Il faut dire que le prix d'un kilo de vie vaut si peu depuis quelque temps...

Yves Couturier

1. Virtuelle : possible, probable



marchés ». Par exemple, au cours du mois de novembre dernier, trois des plus grandes institutions financières du Japon, et donc du monde se sont écroulées.

le moindre des économistes de nos chères universités. Le chômage est à la baisse, la bourse s'effondre, la pauvreté recule, le *peson* mexicain diminue. les boursicotiers



L'Association interculturelle de l'Estrie

Faire le tour du monde en Estrie

La population estrienne est constituée de plus de 70 nationalités. L'Association interculturelle de l'Estrie vise le rapprochement des gens de ces diverses cultures par l'organisation d'activités nombreuses et variées. Ainsi en est-il d'un projet de jumelage, entre artistes et artisans d'ici et d'ailleurs, qui se dessine depuis peu. Il a pour but de créer, par le moyen des arts, un lien durable entre tous ces participants et participantes d'origine distincte.

Contrairement à ce que plusieurs peuvent croire, l'Association interculturelle ne regroupe pas exclusivement les immigrés. En fait, l'organisme veut rallier le plus de gens possible, de tous les âges et de tous les milieux, y compris des Québécois, qui forment, d'ailleurs, plus de la moitié de ses membres.

Fondée en avril 1990 par des étudiants et étudiantes de l'Université de Sherbrooke, l'Association voulait dès le départ faciliter

les échanges interculturels sur le campus. Mais, devant le besoin de créer un lieu de rencontre et de partage accessible à tous, un mandat élargi lui permet, depuis un an et demi, d'ouvrir plus grandes ses portes. Cependant, les activités réalisées depuis six ans sont au nombre de 70 environ. Plusieurs partenaires du milieu, tel le Mouvement Multiethnique, ont collaboré à la mise sur pied de conférences, de soirées thématiques, de projections de films, etc.

Jumelage : artistes d'ici et d'ailleurs

Un projet actuel et important de l'Association interculturelle consiste à jumeler des artistes et des artisans de souche québécoise à des gens de même métier et de communautés culturelles différentes. Cette fusion de talents vise l'intégration des artistes immigrants dans le réseau artistique québécois de même que la découverte et la mise en valeur de leurs habiletés respectives. De

fait, les artistes québécois peuvent puiser dans la richesse des compétences d'ailleurs, et, ultérieurement, l'union de ces potentiels peut conduire à des cocréations ou à des performances conjointes. Au mois d'octobre dernier, la soirée interculturelle intitulée « Tranche de vie, tranche d'art », a permis à tous les artistes impliqués, de se rencontrer et de se découvrir mutuellement à travers des numéros de danse et de musique. Depuis, le jumelage se poursuit. Le fruit de ces relations sera présenté dans un spectacle multiart en mars 1998. « Le rapprochement interculturel, devrait être axé sur une passion et un intérêt commun. Voilà aussi l'une des meilleures façons



Photo : Marie Bilodeau

Obed, à son bureau, au pied de la côte King

de réaliser l'intégration des personnes immigrantes », affirme Obed Nkuzimana, instigateur du projet.

Marie Bilodeau

Ambassadrices et Ambassadeurs de l'Estrie

Nouveau projet

L'Association Interculturelle de l'Estrie (AIDE) Inc., a comme objectif principal de promouvoir le développement des relations interculturelles en Estrie. Pour atteindre cet objectif, elle a organisé différentes activités qui favorisent le rapprochement entre des gens de diverses cultures, Québécois, Canadiens, immigrants ou étudiant étrangers. L'une de ses initiatives mise de l'avant est le projet intitulé « Étudiantes Ambassadrices et Étudiants Ambassadeurs de l'Estrie.

Ce projet consiste à tester et à valider une nouvelle formule qui permettra de développer des relations entre l'Estrie et les pays d'origine des étudiantes et des étudiants étrangers de la région. Les objectifs du projet peuvent se résumer comme suit : développer des moyens pour faire connaître aux étudiantes et étudiants étrangers des aspects variés de la région, tant au niveau social, culturel, économique qu'administratif. Mettre en évidence l'apport culturel et économique des étudiantes et des étudiants étrangers à la région; tester et valider une nouvelle approche de

développement des relations internationales entre la région et les pays d'origine de ces étudiantes et étudiants par l'intermédiaire de ces derniers.

Collaboration régionale

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs activités seront organisées en collaboration avec des partenaires importants de la région. Des visites guidées de la région ainsi que des visites d'entreprises, d'industries et d'institutions seront prévues. Deux réceptions, l'une à la Ville de Sherbrooke et l'autre à la

Ville de Lennoxville permettront aux étudiantes et aux étudiants étrangers d'être accueillis par les maires des deux municipalités. Un concours visera à sélectionner quelques étudiantes et étudiants qui seront jumelés avec des organisations (entreprises, industries, institutions, coopératives et organismes communautaires) et qui obtiendront le titre suivant :

trouver des partenaires pour l'organisation et à faire la promotion de la région de l'Estrie.

Monsieur Gilles Blais, président de l'imprimerie Précigraphik, assure la présidence d'honneur de ce projet. Sa réalisation se fera en étroite collaboration avec les partenaires suivants : l'Université de Sherbrooke, Bishop's University, la Ville

avec les Citoyens et de l'Immigration, la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, l'Association des professionnelles et professionnels en développement économique du Québec Section Estrie, la Table des Municipalités régionales de comté (MRC) de la région de l'Estrie, le Bureau fédéral de développement régional du Québec (BFDRQ) et le Conseil régional de développement (CRD-Estrie).

Les étudiantes et les étudiants, ainsi que les organisations intéressées à participer à ce projet peuvent contacter l'Association Interculturelle de l'Estrie (AIDE) Inc.

Téléphone: (819) 822-4180
Télécopieur: (819) 822-4115

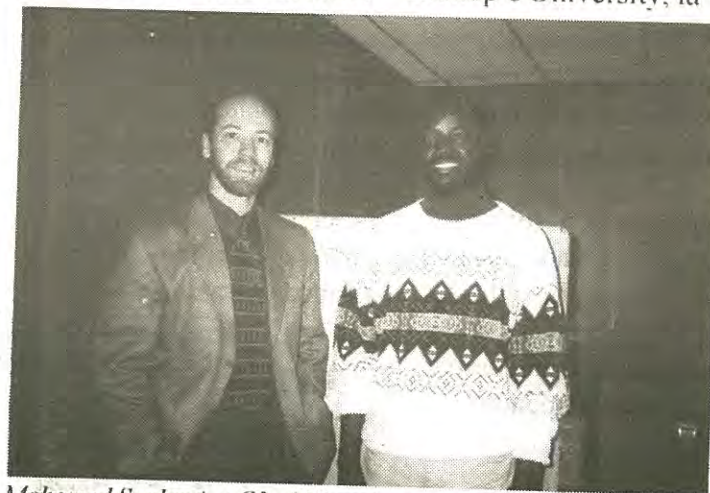


Photo : Marie Bilodeau

Mohamed Souлами et Obed Nkuzimana de l'AIDE

d'Étudiantes Ambassadrices et Étudiants Ambassadeurs de l'Estrie. Ceux qui seront munis de ce titre et d'un mandat spécifique de l'organisation jumelée, travailleront, une fois de retour dans leur pays, à

de Sherbrooke, la Ville de Lennoxville, la Société de développement économique régionale de l'Estrie (SDERS), Estrie International 2007, le ministère des Relations Internationales, le ministère des Relations

Mohamed Souлами

Directeur de l'AIDE

parole aux jeunes



ÇA ROULE À PLANCHE!

Cet été, un groupe d'adolescents de Sherbrooke et des environs se sont mobilisés pour obtenir des endroits où ils peuvent faire leur sport préféré, soit le skateboard. Avec le support de la *Coalition sherbrookoise pour le travail de rue*, ils ont mis sur pied le projet « Ça roule à planche »!

En août 1997, Olivier et Guillaume Coulombe, Marie-Pier Charland et Sébastien Beaudry ont rejoint des intervenants de l'Escouade Tic-tac (bus d'intervention dans les parcs et festivités de la ville de Sherbrooke auprès des jeunes de 13-20 ans) pour les appuyer dans leur projet. Charles Racine, un des intervenants, a organisé des rencontres avec le groupe pour assurer un suivi de la démarche. Un sondage a été effectué auprès des « skaters » et de ceux qui pratiquent des sports similaires (*BMX-freestyle*, patins à roues alignées) dans quelques milieux scolaires de Sherbrooke dont les écoles secondaires

suivantes : le Triolet, Le Ber, Le Phare et le Relais St-François.

Des résultats concluants

Les participants au sondage font, par ordre d'importance, du skateboard (63 %),

du patin à roues alignées (31 %) et du Bmx (26 %). La presque totalité des participants (94 %) disent qu'ils n'ont pas assez d'endroits pour faire leur sport préféré. Ils doivent se contenter d'en faire dans la rue et dans les parcs ce qui



Tiens ta tuque, on sk8!



Dessin : Marie-Pier Charland

ne plaît pas à tout le monde. Effectivement, la police harcèle les adolescents qui en font dans la rue : « Je suis écoeuré que la police nous donne des contraventions », nous dit Étienne un adolescent qui pratique le Bmx-freestyle. La plupart de ces jeunes, soit 73 %, pratiquent ces sports extrêmes cinq fois ou plus par semaine. C'est la raison pour laquelle la grande majorité d'entre eux (77 %) préférerait pouvoir disposer d'un site intérieur, ce qui leur permettrait d'effectuer leurs sports, même quand la température ne le permet pas.

au moins un skatepark à Sherbrooke, puisqu'il y avait assez de personnes désirant faire du skateboard. Les conseillers intéressés par le projet, ont annoncé qu'ils dégageraient un budget pour la construction d'un tel terrain. Après avoir rencontré un urbaniste de la ville de Sherbrooke et le coordonnateur de la maison des jeunes, *Le Spot*, groupe de « Ça roule à planche » vint à la conclusion que le parc Dufresne (derrière la Place Belvédère) serait l'endroit idéal pour construire le skatepark : il est situé près du centre-ville, de la maison des jeunes et du réseau d'autobus. Si tout va bien, le skatepark sera prêt au début de l'été 1998.

Une démarche qui porte ses fruits

Le 17 novembre dernier, le groupe a présenté son projet au conseil de ville de Sherbrooke visant à obtenir

Marie-Pier Charland
Skateuse

RECHERCHE SKATEUSES DÉSESPÉRÉMENT

Salut! Je m'appelle Marie-Pier Charland. J'ai 15 ans, et ça fait deux ans que je fais du skateboard. J'ai participé au projet « Ça roule à planche »! Je trouve qu'il n'y a pas assez d'endroits, comme des skateparks, pour pratiquer mon sport à Sherbrooke. Dans la rue, on rencontre toujours « Yvan Descontraventions » (la police). J'ai hâte à cet été parce qu'il y aura probablement un skatepark au centre-ville de Sherbrooke.

J'adore ce sport et le style vestimentaire skaters; ça fait partie de ma vie et ça me défoule quand je suis fâchée.

mal, mais je ne me blesse pas très gravement. Quand je réussis un nouveau mouvement, et bien, je suis

faut pas que je lâche et, je doit rester persévérante.

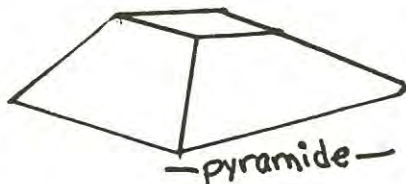
Le skate, sport de gangs?

Il y a une chose que je trouve plate : c'est qu'il n'y a pas beaucoup de filles qui font du skateboard. Celles qui en font, c'est souvent juste pour suivre des « gangs ». J'aimerais qu'il y en ait plus qui pratiquent cette activité. Les filles, je vous encourage à essayer ce sport parce que vous manquez quelque chose de vraiment cool!

Marie-Pier Charland

très fière de moi. C'est un sport valorisant. Plus tard, j'aimerais devenir une vraie « pro » du skate et être commanditée par les compagnies d'équipement et de vêtements de skateboard. Pour ça, il ne

Dessin : M.-P. Charland



Accessoires pour « passes 175 »

Aussi, plutôt que de me « poigner le beigne » ou de faire des mauvais coups, je prends ma *board* (planche à roulettes) et je vais pratiquer mes « passes 175 » : *kickflip*, *360 flip*, *veryall kickflip*. Parfois je tombe, je me fais

Ça roule... malgré la glace

LE GANG DES BMX

Salut! Je m'appelle Étienne Ménard. Je veux vous parler de mon sport favori : le *BMX-freestyle* (style libre). Le *freestyle* consiste à faire des figures, des sauts au sol (*flatland*). Ça fait déjà deux ans que je pratique ce sport qui me procure des sensations fortes. Ce que je préfère, c'est le *flatland* parce que ça exerce mon équilibre et que c'est sans cesse différent.

Y manque de place!

Le principal inconvénient est qu'à toutes les fois que mon gang et moi trouvons un endroit pour faire du BMX, il y a un policier ou

un agent de sécurité qui vient nous déranger. Ils veulent que l'on quitte les lieux parce que c'est un endroit privé. Mais où aller? Dans ma cour, il n'y a pas beaucoup de place. Ce qu'il faudrait, c'est un endroit comme un skatepark qui servirait aussi pour les BMX. En plus, ce serait agréable et nécessaire d'avoir également une piste de *dirt jumping* (se compare à une piste de tous-terrains).

Ce que l'on veut, ce n'est pas de déranger, mais de pratiquer notre sport.

Étienne Ménard
Rider accompli

-- CHÔMAGE --

EXCUSEZ LE RETARD!!

Cette chronique juridique du Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE) vous permettra de vous familiariser avec différents aspects de la Loi sur l'assurance-emploi. Nous ne pourrions qu'effleurer les sujets traités. C'est pourquoi il sera de votre responsabilité de nous contacter afin d'approfondir ceux qui vous intéressent.

Il y a sept ou huit ans, le MCCE a tenu une chronique dans ce journal. Depuis, on m'a invité à la reprendre car celle-ci était très appréciée. Aujourd'hui, j'y reviens, certes, avec bien du retard, mais avec grand plaisir. Ouf! Ma culpabilité est allégée...

Demande de prestations

Bien que ce retard soit sûrement lourd de conséquences pour plusieurs, il sera pris à la légère par les partisans du « Mieux vaut tard que jamais ». Ainsi en est-il en matière d'assurance-emploi ou, le retard à déposer une demande de prestations ou une carte de réclamation, ne doit pas être pris à la légère. En règle générale, une période de prestations débute le dimanche précédant le dépôt de la demande.

Or, s'il arrive qu'une personne n'ait pas fait sa demande de chômage au moment approprié, elle doit alors tenter de remplacer la date déjà inscrite par celle du jour ou la demande aurait dû être effectuée. Lorsque le retard est de quatre semaines ou moins, le changement de date devrait être acceptée automatiquement; au-delà de ce temps, le demandeur aura la responsabilité de prouver que durant toute cette période, il avait un motif valable pour ne pas la déposer. Suite aux nombreuses modifications de la Loi de l'assurance-chômage, maintenant appelée « assurance-emploi », la majorité des retards sont causés par l'ignorance de cette nouvelle législation jumelée aux croyances populaires désuètes.

Motifs justificatifs

Suivant la jurisprudence actuelle, l'obtention d'informations erronées de la part d'un tiers crédible ou d'un agent de chômage, l'attente d'une réponse d'un régime d'indemnisation ou encore l'assurance d'un autre emploi à court terme, sont des motifs pouvant justifier un délai. Les conseils arbitraux et instances supérieures doivent évaluer un éventail de circonstances : durée du retard; tort causé à l'administration du régime; expérience de l'assuré; genre de prestations demandées; cause immédiate du retard. De plus, je m'excuse auprès de l'équipe de rédaction, car ce texte, comme par hasard, était en retard. Pour ce qui est du présent document, veuillez oublier ma requête : je n'ai aucun motif valable pour expliquer mon retard.

Denis Poudrier
MCCE - Tél. : (819) 566-5811

DIX ANS PLUS TARD : LE LIBRE-ÉCHANGE A-T-IL CHANGÉ LE VISAGE DES POLITIQUES SOCIALES AU CANADA?

Au moment de la signature de l'accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis en 1988, plusieurs groupes populaires et syndicaux dénonçaient le danger de voir nos politiques sociales s'aligner à la baisse sur celles de États-Unis. Un bref bilan de l'évolution des programmes sociaux au Canada et au Québec suffit pour voir que le libre-échange a bel et bien contribué à la remise en question des fondements de notre système de sécurité sociale.

Il y a maintenant dix ans, le Canada et les États-Unis signaient un premier accord de libre-échange (ALE). En 1994, cet accord s'élargissait pour inclure le Mexique (ALENA). Des discussions sont maintenant enclenchées pour faire des Amériques entières (Nord, Centre et Sud) une vaste zone de libre-échange d'ici l'an 2005.

La compétitivité mondiale

Le libre-échange ne fait pas qu'ouvrir la porte aux échanges commerciaux entre deux pays. En effet, l'abaissement des réglementations pour faciliter leur mise en application augmente la concurrence internationale entre les entreprises. En bout de ligne, la richesse et le pouvoir se concentrent aux mains de quelques puissants groupes capitalistes. Dans ce contexte, les grandes entreprises avancent que, pour être plus compétitives, elles doivent réduire leurs coûts. C'est pourquoi le patronat fait des pressions pour réduire les salaires directs mais également les salaires indirects, c'est-à-dire les charges sociales des employeurs. Or, ces dernières servent à financer les programmes sociaux tels l'assurance-chômage, l'aide sociale, l'aide familiale, les pensions, les services publics de santé et d'éducation.

Depuis dix ans, nos gouvernements fédéral et

provincial ont répondu aux pressions des grandes entreprises en coupant allègrement les budgets des programmes sociaux. L'État plie sous la menace des entreprises qui peuvent toujours déménager leur production dans des pays comme le Mexique, où les salaires sont de 5 à 6 fois moins élevés et où aucune obligation sociale ou environnementale n'existe. Et pour faire avaler la pilule à la population, on nous sert l'argument de la lutte au déficit.



Source: CQNT

L'influence de nos voisins du Sud

Avant l'instauration du libre-échange, l'écart entre nos politiques sociales et celles de nos voisins du Sud était évident. Sous la poussée des forces ouvrières et populaires, nos systèmes de sécurité sociale et de services publics se sont bâtis sur la base des principes d'accessibilité et d'universalité. Il en était tout autrement aux États-Unis où les programmes sociaux sont beaucoup plus sélectifs, ce qui laisse une grande place aux assurances et aux services privés, accessibles seulement aux classes privilégiées.

Nos pertes sociales

Voyons ce que sont devenues nos politiques sociales suivant les normes américaines. Assurance-chômage : le gouvernement ne finance plus; accessibilité réduite suite au resserrement des normes (de 87 % des personnes en chômage en 1987 à 50 % aujourd'hui); évolution vers le standard des États-Unis, où les prestations ne s'élèvent qu'à 50 % du salaire. Aide sociale : prestations non plus en fonction du besoin, mais en fonction de l'aptitude ou de l'inaptitude au travail; projet de réforme instaurant l'obligation à l'emploi (soumis ou non aux normes du travail) comme condition d'admissibilité. Pensions : dispositions fiscales pour inciter les gens à adhérer à des régimes privés de retraite; réforme annoncée mettant fin à l'universalité. Allocations familiales : fin de l'universalité tant au fédéral qu'au provincial. Services de santé et d'éducation : compressions majeures compromettant l'accessibilité aux moins bien nantis et ouvrant la porte à la privatisation; mise à pied massives et précarisation des emplois.

Ainsi, nos gouvernements ont abandonné leur rôle de redistribution de la richesse pour satisfaire les grandes entreprises.

Annick Métivier
Solidarité Populaire Estrie

Cet espace a été mis à la disposition du Journal Entrée Libre par la Société des Casinos du Québec soucieuse de contribuer à la vie communautaire de Sherbrooke.

-- VOUS ET VOS DROITS --

UN CLIENT ACCUSÉ INJUSTEMENT DE VOL À L'ÉTALAGE PEUT-IL SE FAIRE DÉDOMMAGER POUR CETTE ATTEINTE D'ORDRE PERSONNEL?

FAITS :

Le 4 décembre 1993, le client se rend à la pharmacie pour acheter un article qu'il avait remarqué dans le dépliant publicitaire. Il cherche dans la pharmacie le produit qu'il désire mais ne trouvant pas, il change de section pour se procurer un autre produit. Il n'achète finalement rien, sort et entre dans une pâtisserie pour obtenir des informations.

Lorsqu'il en ressort, il se fait interpellé par un agent de sécurité travaillant à la pharmacie qui l'accuse de vol et lui ordonne d'ouvrir son sac. Le client refuse et réclame une présence policière. L'agent le conduit à l'intérieur de la pharmacie et lui permet de contacter la police. Il interroge les personnes en cause, puis ouvre ensuite le sac du client qui ne contient aucun achat et le laisse partir. Étudiant en technique policière, avec plusieurs années d'expérience comme gardien de sécurité, il a vu le client sortir sans payer.

QUESTION :

L'agent a-t-il commis une faute? Si oui, y a-t-il lieu d'indemniser le client pour l'atteinte d'ordre personnel qu'il a subie?

DÉCISION :

Oui et il y a lieu d'indemniser le client.

MOTIFS :

Un commerçant a le droit de prendre toutes les mesures qu'il juge nécessaires afin de protéger son commerce du vol à l'étalage. Il doit toutefois n'intervenir que dans les cas où il peut raisonnablement croire qu'il y a eu commission d'une infraction. Le tribunal, d'après le témoignage de l'agent de sécurité, conclut qu'il n'y avait pas de croyance raisonnable quant au vol qu'aurait commis le client puisque l'agent doutait. Il a commis une première faute en poursuivant le client et en l'interpellant devant un public et une deuxième en conduisant le client à la pharmacie. À ce moment-là, l'agent savait déjà qu'il s'était trompé et aurait dû laisser partir le client. On ne peut reprocher au client d'avoir requis la présence des policiers car il était en droit de vouloir faire la preuve de son innocence devant ceux-ci. Pour avoir subi stress et humiliation lors de cette interpellation publique, un montant de 1 000,00 \$ doit être accordé au client.

M^e Micheline Plante
Centre communautaire de l'Estrie
225, rue King Ouest, bureau 234
Sherbrooke (Québec) J1H 1P8
(819) 563-6122

Santé mentale

COMMENT TROUVER UN INTERVENANT

Une thérapie de groupe ou individuelle peut être efficace. Par contre, vous devez être décidé à régler votre problème et cheminer avec un intervenant avec lequel vous sentez une alliance et en qui vous développez aisément une confiance.

Voici donc quelques points à surveiller durant votre démarche :

Recherchez auprès des gens de votre entourage une personne satisfaite de son intervenant; si vous avez obtenu son nom, rencontrez-le et discutez de son prix et de l'approche qu'il utilise; remarquez si vous vous sentez en confiance et respecté par cet intervenant; informez-vous de sa formation professionnelle et son expérience (malgré sa formation et sa bonne volonté, un jeune intervenant inexpérimenté risque d'avoir de la difficulté avec une personne beaucoup plus âgée); observez son comportement à savoir si celui-ci ne vous tape pas sur les nerfs; prenez connaissance de son langage (facilité à communiquer); si vous sentez que votre intervenant vous maintient dans état de dépendance, vous dit toujours quoi faire, est autoritaire ou manque de délicatesse et qu'il agit

d'une manière froide et impersonnelle, dites-lui ce que vous ressentez et si sa réponse ne vous plaît pas, changez de thérapeute.

Et d'autres points...

Puis, si un intervenant vous dit « je vais régler votre problème » ou bien vous fait des promesses de succès, méfiez-vous, vous risquez de vous faire arnaquer; assurez-vous qu'il ne soit pas trop spirituellement ésotérique selon vos valeurs; demandez-lui comment il réagirait advenant une impasse avec vous; soyez vigilant si celui-ci vous dit qu'il a été formé à l'étranger, ou en provenance de l'étranger, ou d'un établissement non reconnu.

Je pourrais élaborer davantage quant à la façon de se chercher un intervenant. Cependant, les quelques points ci-haut énumérés sauront amplement vous guider dans vos démarches premières. En

terminant, je tiens à préciser que le point important du succès d'une thérapie dépend de la relation personne/intervenant. Il n'y a pas de mauvaises personnes à aider; seulement de mauvais intervenants.

Si vous désirez plus d'information sur les organismes oeuvrant en santé mentale, adressez-vous auprès du CLSC de votre quartier. Si vous avez des questions ou des commentaires sur le présent article, écrivez-moi au journal.

Dans le prochaine numéro, je traiterai de la dépendance à l'alcool et aux drogues : *une personne étiquetée comme étant alcoolique ou drogué, est-elle malade ou dépendante d'une substance toxique?*

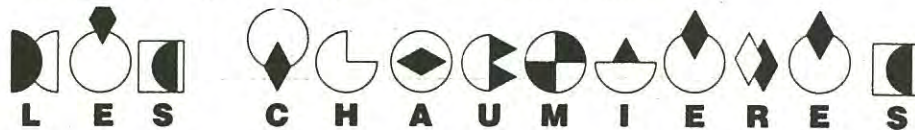
Yves Olivier
Étudiant en santé mentale
Université de Montréal

ARCADE

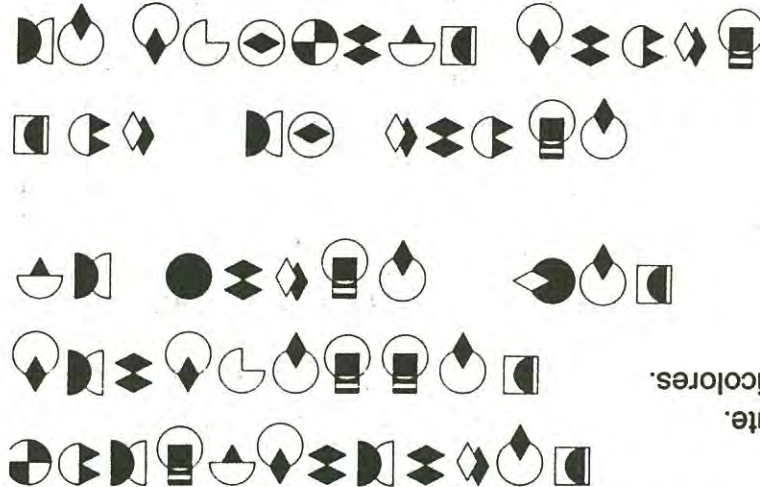
Crypto-phrase

par Christine Bardou

Les signes de la première ligne forment: «Les chaumières.»



Trouvez les phrases écrites dans le même code.



Solution:
Le chamois court sur la route.
Il porte des clochettes multicolores.

Équipement de bureau
QWERT Itée
985, rue Galt ouest,
Sherbrooke
562-5079

SERVICE (RÉPARATION TOUTES MARQUES)
VENTE
LOCATION

SMITH CORONA

Premier roman du Sherbrookoïse Patrick Nicol ou

La mort bien vivante d'un homme politique...

Sherbrookoïse d'origine, Patrick Nicol vient de publier son premier roman intitulé *Paul Martin est un homme mort*. Après nous avoir séduit avec ses trois premières publications (*Laissons dormir ma liberté-1984*, *Petits problèmes et aventures moyennes-1993*, *Les Années confuses-1996*), voilà que l'auteur nous convie à une aventure teintée de personnages qui n'ont, bien entendu, rien à voir avec la réalité, mais...

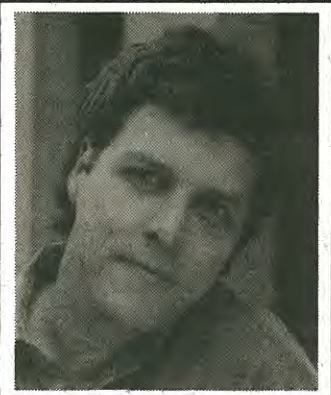


Photo : Josée Lambert

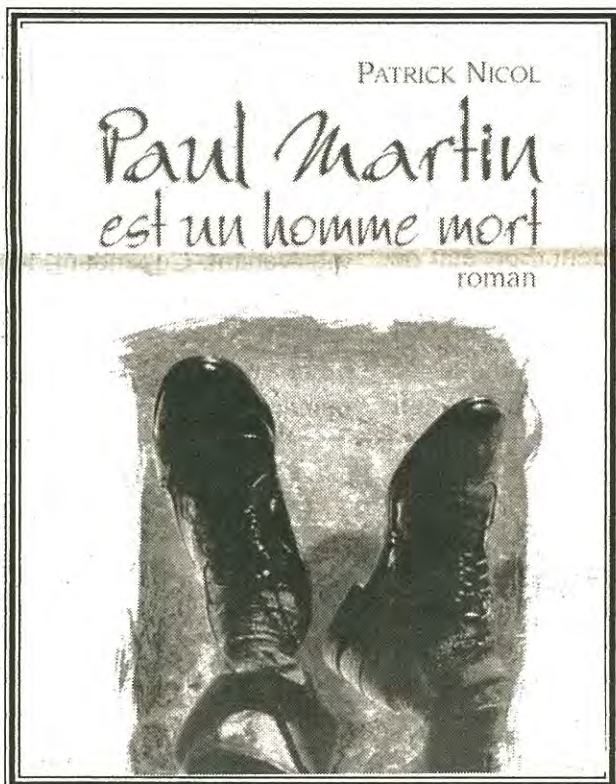
Ce "mais" lape sans nul doute ce plat romanesque d'une complicité certaine avec le lecteur ou la lectrice puisque plusieurs d'entre eux portent (coïncidence, c'est sûr...) des noms bien connus sur la scène politique : Martin, Landry, Tremblay, Sheila, Dufour, Black, Desmarais, etc. Le fil conducteur de ce roman tient à la mort étrange du Ministre du Chiffre du Canada, M. Paul Martin. En "prime" de cette histoire d'un imaginaire réel, l'auteur utilise habilement et malicieusement certains extraits d'oeuvres produits par d'autres auteurs ou d'articles de journal « adaptés » au goût de celui-ci.

Comment ne pas être complice de cette histoire où l'auteur nous surprend au détour des phrases et des chapitres, nous charme par ses clins d'oeil à la vie, nous déconcerte et nous déstabilise dans notre construction imaginaire des développements à venir. Manipulant habilement le

langage et les espaces d'imagination à nous partager, l'auteur nous offre l'occasion de se délecter le palais à en sentir les picotements de douceur. Maturité dans l'écriture et dans la création littéraire, ce premier roman laisse un "p'tit goût de r'venez-y"... Par contre, deux petites « ombrettes » mais qui ne portent pas ombrage à l'ensemble : le monologue un peu long d'un "chef d'État président patriote" et une conclusion quelque peu « poissonneuse » (quoique... Paul Martin est-il vraiment mort?).

Ancien collaborateur du journal *Entrée Libre*, Patrick Nicol a, assurément, choisi des sentiers qui demeurent à défricher et à explorer. Cependant, jusqu'à maintenant, on peut dire que cet auteur sherbrookoïse ne cesse de nous donner l'occasion de s'extraire du quotidien par le rêve et le songe, tout en choisissant ce même quotidien comme point de départ de son écriture. Et quand la réalité devient rêve, l'espoir est encore permis...

Normand Gilbert



Source : Maquette de la couverture du livre

NICOL, Patrick. *Paul Martin est un homme mort*, VLB Éditeur, 1997, 125 pages.

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$
Le prix inclut la TPS



Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à :

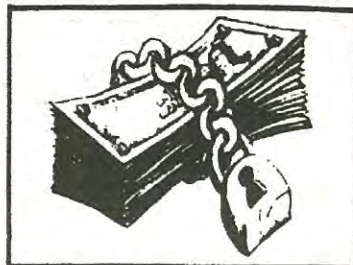
Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



LE FINANCEMENT DES GROUPES POPULAIRES

Visite guidée de « l'autre Sherbrooke »

L'Autre Sherbrooke, vous connaissez?

La Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE) vous invite à monter à bord de son tour guidé pour vous le faire découvrir.

Lors de cette tournée, la TACAE vous montrera une autre dimension de la ville, celle que l'on appelle *l'Autre Sherbrooke*, où dans certains secteurs, plusieurs vivent trop souvent péniblement.

Date : Mercredi, le 11 février 1998

Les coûts d'inscription pour cette activité interactive et animée sont :

- 10 \$ pour le public en général
- 7 \$ pour les sans emploi.
- Tarifs avantageux offerts aux groupes de 30 personnes et plus.

Pour informations, téléphonez à Line Marcoux
Téléphone : 829-3822

Une invitation à la découverte

PROGRAMME JUMELAGE-AMITIÉ

Le Service d'aide aux Néo-Canadiens vous invite à vivre une expérience humaine unique avec des familles venues d'ailleurs. Vous êtes de ceux et celles qui aimeriez favoriser l'intégration des personnes immigrantes au sein de la communauté?

Le programme *Jumelage-Amitié* du Service d'aide aux Néo-Canadiens vous offre l'occasion de tisser un lien d'amitié dans un contexte d'échange interculturel. Consacrez quelques heures par mois pour aider ces familles à prendre racine parmi nous. Nous lançons un appel particulièrement aux familles québécoises.

Le programme Jumelage-Amitié, une invitation à la découverte...

Communiquez avec le Service d'aide aux Néo-Canadiens au 566-5373.

URGENT!

URGENT!

Recherchons équipiers et équipières pour :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Rédaction | <input type="checkbox"/> Photos |
| <input type="checkbox"/> Enquêtes | <input type="checkbox"/> Montage |

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre permet de s'impliquer humainement dans le quartier.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270